

PLAN DE COURS

GPL-1009 : Séminaire en économie et politique

NRC 85626 | Automne 2024

Formule d'enseignement : Présentiel

Temps consacré : 3-0-6 Crédit(s) : 3

Ce cours présente une vue d'ensemble des objectifs, de la méthodologie, ainsi que des questions épistémologiques et d'analyses propres à l'économie politique. L'approche bidisciplinaire y est privilégiée.

Cette section de cours est offerte en présence.

Plage horaire

Cours en classe			
mardi	18h30 à 21h20	DES-2225	Du 3 sept. 2024 au 13 déc. 2024
Classe virtuelle synchrone			
mardi	18h30 à 21h20		Du 3 sept. 2024 au 13 déc. 2024

Il se peut que l'horaire du cours ait été modifié depuis la dernière synchronisation avec Capsule. [Vérifier l'horaire dans Capsule](#)

Site de cours

<https://sitescours.monportail.ulaval.ca/ena/site/accueil?idSite=170195>

Coordonnées et disponibilités

Arnaud Blancquaert

Chargé d'enseignement

arnaud.blancquaert.1@ulaval.ca

Tél. : 5149232485

Disponibilités

mardi :

17h30 à 18h30 - du 3 sept. 2024 au 10 déc. 2024

L'Université reconnaît le droit à la déconnexion des professeures et professeurs, des personnes chargées de cours et des autres membres du personnel enseignant. Cela signifie que ces personnes ne sont pas tenues de consulter les messages qui leur sont envoyés (courriel, boîte vocale, message dans un forum, etc.) pendant les soirs, fins de semaine, jours fériés et vacances. La personne qui aura envoyé un message durant ces périodes devra donc s'attendre à recevoir une réponse dans un délai raisonnable, calculé à partir de la reprise des heures normales de travail.

Soutien technique

CSTIP - Centre de services en TI et pédagogie

Pavillon Charles-De Koninck, local 0248

aide@cstip.ulaval.ca

Téléphone :

418-656-2131 poste 405222

418-656-5222

Informations techniques importantes

[Équipez-vous pour réussir](#)

[Accéder à l'horaire du CSTIP](#)

[Liste des navigateurs supportés](#)

Avis important concernant les appareils mobiles [\(iOS, Android, Chrome OS\)](#)

[TeamViewer](#) est l'application utilisée par le CSTIP pour faire du soutien à distance. En exécutant cette application, vous permettez à un agent de soutien informatique de se connecter à votre poste pour vous aider.

Plateformes de vidéoconférence institutionnelles

Voici l'information essentielle pour vous connecter à l'une ou l'autre de nos plateformes de vidéoconférence institutionnelles.

[Microsoft Teams ULaval](#)

[Zoom ULaval](#)

Sommaire

Description du cours	4
Objectif général du cours	4
Objectifs spécifiques	4
Approche pédagogique	4
Contenu et activités	4
Évaluations et résultats	4
Liste des évaluations	5
Informations détaillées sur les évaluations sommatives	5
Participation	5
Travail pratique : note de briefing	5
Débat : Film	6
Travail de session	6
Présentation du travail de session en classe	6
Examen final	7
Barème de conversion	7
Règlements et politiques institutionnels	7
Évaluation de la qualité du français	8
Politique à l'égard des retards aux évaluations	8
Politique en matière d'absence aux évaluations	8
Étudiants ayant une situation de handicap liée à une limitation fonctionnelle	8
Plagiat	8
Application de la politique sur l'usage du français à l'Université Laval	9
Matériel didactique	9
Recours aux outils d'intelligence artificielle	9
Spécifications technologiques	9
Bibliographie et annexes	10
Bibliographie	10

Description du cours

Objectif général du cours

Le principal objectif de ce cours est d'établir un lien entre la science économique et la science politique, les deux disciplines fondamentales du baccalauréat intégré en économie et politique. Ce cours vise à aider à la compréhension des interactions entre les outils de gestion des gouvernements et les objectifs économiques et/ou politiques à atteindre. Les principales justifications socio-économiques et les limites associées à la mise en place de quelques politiques économiques seront présentées. Pour ce faire, les méthodologies propres aux deux disciplines seront introduites. Une position critique sera privilégiée en ce sens que chaque politique sera analysée à la lumière des bénéfices attendus et des coûts prévus.

Objectifs spécifiques

À la fin de ce cours, les étudiants devront être en mesure de lire un texte relié à l'économie politique et d'en faire une synthèse. Ils devront être en mesure de faire un compte-rendu succinct d'une présentation orale. Ils devront aussi être en mesure de démontrer une bonne connaissance des grandes institutions, ainsi qu'une compréhension de base des principaux outils de gestion des gouvernements.

Approche pédagogique

Le cours est un séminaire dans lequel le professeur et les nombreux conférenciers invités adopteront une approche magistrale, mais dans laquelle la participation des étudiants sera valorisée.

Contenu et activités

Le tableau ci-dessous présente les semaines d'activités prévues dans le cadre du cours.

Titre
Introduction à l'économie politique - En classe - 3 septembre
Introduction - Acteurs et agents : L'État, l'associatif et le collectif - En classe - 10 septembre
Les organisations : L'entreprise et les groupes de pression - À distance - 17 septembre
L'État : Gouvernements (provinciaux et locaux) et banque centrale - En classe - 24 septembre
Consommateur, électeur et contribuable-client - À distance - 1er octobre
Les inégalités et la redistribution - En classe - 8 octobre
Chômage, emploi et pauvreté - En classe - 15 octobre
Développement économique vs décroissance - En classe - 22 octobre
Semaine de lecture - 29 octobre
Environnement, ressources naturelles et équité intergénérationnelle - À distance - 5 novembre
Finance, conjoncture économique, économie locale et internationale - À distance - 12 novembre
Logement / Commerce international - En classe - 19 novembre
Débat - En classe - 26 novembre
Présentations du travail long - En classe ou à distance - 3 décembre
Examen final (2h50) - En classe - 10 décembre

Note : Veuillez vous référer à la section *Contenu et activités* de votre site de cours pour de plus amples détails.

Évaluations et résultats

Liste des évaluations

Sommatives			
Titre	Date	Mode de travail	Pondération
Participation	Dû le 26 nov. 2024 à 21h20	Individuel	10 %
Travail pratique : note de briefing	Dû le 5 nov. 2024 à 18h30	Individuel	15 %
Débat : Film	Dû le 26 nov. 2024 à 21h20	Individuel	5 %
Travail de session	Dû le 3 déc. 2024 à 18h30	En équipe	25 %
Présentation du travail de session en classe	Dû le 3 déc. 2024 à 21h20	Individuel	10 %
Examen final	Le 10 déc. 2024 de 18h30 à 21h20	Individuel	35 %

Informations détaillées sur les évaluations sommatives

Participation

Date de remise :	26 nov. 2024 à 21h20
Mode de travail :	Individuel
Pondération :	10 %
Remise de l'évaluation :	Présence et questions posées lors des scéances
Directives de l'évaluation :	Points de présence et de participation (questions et débat). Caméra ouverte pour les cours à distance. Pas de téléphone cellulaire pendant les présentations des conférenciers.

Travail pratique : note de briefing

Date de remise :	5 nov. 2024 à 18h30
Mode de travail :	Individuel
Pondération :	15 %
Critères de correction :	

Critère	Notation
Fonds-contenu	80
Forme-qualité de l'écriture	10
Forme-oranisation de la matière	10

Remise de l'évaluation :	Boîte de dépôt
Directives de l'évaluation :	Copie électronique à déposer sur la boîte de dépôt avant le 5 novembre 2024 18:30. Pas de recours à l'Intelligence artificielle dans la rédaction.

Débat : Film

Date de remise : 26 nov. 2024 à 21h20
Mode de travail : Individuel
Pondération : 5 %
Remise de l'évaluation : 26 novembre
Directives de l'évaluation :
Film: Le sel de la terre
Thème : Les capitaux et l'environnement
Débat : La substituabilité des capitaux est-elle possible ?

Travail de session

Date de remise : 3 déc. 2024 à 18h30
Mode de travail : En équipe
Pondération : 25 %
Critères de correction :

Critère	Notation
Fonds-contenu	80
Forme-qualité de l'écriture	10
Forme-oranisation de la matière	10

Remise de l'évaluation : [Boîte de dépôt](#)

Directives de l'évaluation :
Nombre d'équipiers à déterminer en fonction du nombre d'étudiants inscrits.
Copie électronique à déposer sur la boîte de dépôt avant le 3 décembre 2024 18:30.
Pas de recours à l'Intelligence artificielle dans la rédaction.
Un logiciel correcteur de grammaire et d'orthographe est autorisé.

Présentation du travail de session en classe

Date de remise : 3 déc. 2024 à 21h20
Évaluation par les pairs : 8 déc. 2024 à 21h20
Mode de travail : Individuel
Pondération : 10 %
Répartition de la correction et critères : 50 % Corrigé par l'enseignant

Critère	Notation
Qualité de la présentation PowerPoint	2,5
Professionalisme	2,5

50 % Évaluation par les pairs

Critère	Notation
Contribution - Travail	3

Contribution - Oral	0,5
Idées	1
Disponibilités	0,5

Remise de l'évaluation : En classe ou en classe virtuelle

Directives de l'évaluation : Présentation du travail de session à l'aide d'un PowerPoint. En équipe (4).

Examen final

Date : Le 10 déc. 2024 de 18h30 à 21h20

Mode de travail : Individuel

Pondération : 35 %

Remise de l'évaluation : 10 décembre

Barème de conversion

Cote	% minimum	% maximum
A+	90	100
A	85	89,99
A-	80	84,99
B+	75	79,99
B	70	74,99
B-	66	69,99

Cote	% minimum	% maximum
C+	63	65,99
C	60	62,99
C-	56	59,99
D+	53	55,99
D	50	52,99
E	0	49,99

Règlements et politiques institutionnels

Règlement disciplinaire

Infractions relatives au bon ordre

Tout étudiant a une obligation de bon comportement dans un lieu universitaire ou à l'occasion d'une activité universitaire.

Infractions relatives aux études

Dans le but de préserver la crédibilité des attestations ou des diplômes délivrés et afin de s'assurer que les relevés de notes et les diplômes témoignent de la compétence et de la formation réelle des étudiants, il est interdit d'avoir des comportements répréhensibles associés au plagiat.

Pour en connaître davantage sur le plagiat et ses formes, vous pouvez consulter le site du [Bureau des droits étudiants](#), la capsule d'information [Citer ses sources et éviter le plagiat](#) et le site de la [Bibliothèque](#) pour savoir comment citer vos sources.

Tout étudiant qui commet une infraction au *Règlement disciplinaire à l'intention des étudiants de l'Université Laval* dans le cadre du présent cours, est passible des sanctions qui sont prévues dans ce règlement.

Consultez le règlement à l'adresse suivante : <http://ulaval.ca/reglement-disciplinaire>

Harcèlement et violence à caractère sexuel

La Faculté des sciences sociales condamne toute manifestation de harcèlement psychologique, de harcèlement sexuel et de toute autre forme de violence à caractère sexuel. Dans le cadre des activités universitaires sous sa responsabilité, elle s'engage à prendre tous les moyens à sa disposition pour prévenir les conduites (comportements, paroles, actes ou gestes) qui portent atteinte à la dignité ou à l'intégrité psychologique ou physique, les faire cesser et sanctionner.

Consultez le règlement à l'adresse suivante : <http://ulaval.ca/reglement-prevention-harcelement>

Visitez le site du Centre de prévention et d'intervention en matière de harcèlement : <https://www2.ulaval.ca/services-ul/harcelement.html>

Politique et directives relatives à l'utilisation de l'œuvre d'autrui aux fins des activités d'enseignement, d'apprentissage, de recherche et d'étude privée à l'Université Laval

L'Université s'est dotée d'une politique institutionnelle sur le droit d'auteur le 1er juin 2014. Les enseignants doivent effectuer par eux-mêmes une saine gestion de l'utilisation de l'œuvre d'autrui, et ce, en conformité avec la *Loi sur le droit d'auteur*.

La Politique a pour objet d'énoncer l'importance que l'Université accorde à la protection des droits des auteurs, d'établir les choix prioritaires qui doivent être faits par le Personnel enseignant relativement à l'utilisation de l'Œuvre d'autrui aux fins des activités d'enseignement, d'apprentissage, de recherche et d'étude privée et de définir un concept administratif de l'utilisation équitable de l'Œuvre d'autrui à ces fins.

Consultez la politique à l'adresse suivante : http://www.bibl.ulaval.ca/fichiers_site/bda/politique-oeuvre-autrui-ca-2014-85.pdf

Évaluation de la qualité du français

Lors de l'évaluation des notes de synthèse et des présentations, 10% de la note portera sur la qualité du français.

Politique à l'égard des retards aux évaluations

Les étudiants sont invités à prendre connaissance de la [Politique du Département à l'égard des retards aux évaluations](#) . Suivant les règles de cette politique, l'étudiant qui se présente en retard à un examen pourrait ne pas être admis.

Politique en matière d'absence aux évaluations

Les étudiants sont invités à prendre connaissance de la [Politique du Département d'économie à l'égard des absences aux évaluations](#) . Une absence non justifiée suivant les règles de cette politique entrainera une note de zéro à l'évaluation manquée.

Étudiants ayant une situation de handicap liée à une limitation fonctionnelle

Afin de bénéficier de mesures d'accommodement pour les cours ou les examens, un rendez-vous avec une conseillère ou un conseiller du Centre d'aide aux étudiants travaillant en **accueil et soutien spécialisé en situation de handicap (ACSESH)** est nécessaire. Pour ce faire, les étudiants présentant une situation de handicap liée à une limitation fonctionnelle permanente doivent visiter le site monPortail.ulaval.ca/accommodement et prendre un rendez-vous, le plus tôt possible.

Au cours de la semaine qui suit l'autorisation des mesures, l'activation des mesures doit être effectuée dans monPortail.ulaval.ca/accommodement pour assurer leur mise en place.

Les étudiants ayant déjà obtenu des mesures d'accommodements scolaires doivent procéder à l'activation de leurs mesures pour les cours et/ou les examens dans monPortail.ulaval.ca/accommodement afin que celles-ci puissent être mises en place. Notez que l'activation doit s'effectuer au cours des 2 premières semaines de cours.

Plagiat

Tout étudiant est tenu de respecter les règles relatives à la protection du droit d'auteur. Constitue notamment du plagiat le fait de:

- i. copier textuellement un ou plusieurs passages provenant d'un ouvrage sous format papier ou électronique sans mettre ces passages entre guillemets et sans en mentionner la source;
- ii. résumer l'idée originale d'un auteur en l'exprimant dans ses propres mots (paraphraser) sans en mentionner la source;
- iii. traduire partiellement ou totalement un texte sans en mentionner la provenance;
- iv. remettre un travail copié d'un autre étudiant (avec ou sans l'accord de cet autre étudiant);
- v. remettre un travail téléchargé d'un site d'achat ou d'échange de travaux scolaires.

Application de la politique sur l'usage du français à l'Université Laval

La Faculté des sciences sociales se réfère aux dispositions relatives à l'application de la politique sur l'usage du français à l'Université Laval inscrites dans son Règlement des études.

Mesures d'évaluation de la qualité du français

L'Université Laval reconnaît l'importance et le rôle de quatre principales habiletés langagières dans la formation qu'elle dispense : la compréhension de l'oral, la compréhension de l'écrit, la production orale et la production écrite.

Elle considère également que la maîtrise de ces habiletés est mesurable et veille à ce que les diverses mesures d'évaluation soient adaptées à chacun des trois cycles d'études et contribuent à l'atteinte des objectifs de formation qu'elle s'est fixés.

Mesures de soutien

Lorsque les enseignants et les chercheurs observent des difficultés chez les étudiants, ils leur offrent le soutien approprié :

- A) En cas de difficultés relatives à l'application des conventions scientifiques, ils prodiguent les conseils adéquats;
- B) En cas de problèmes liés à l'expression claire et cohérente des idées, ils orientent l'étudiant, en concertation avec sa direction de programme, vers des cours centrés sur l'expression écrite de la pensée;
- C) En cas de difficultés liées à la maîtrise du code linguistique du français, ils réfèrent l'étudiant à sa direction de programme, qui lui indiquera les ressources mises à sa disposition (cours, ateliers, centres d'aide, etc.).

Parmi les mesures de soutien offertes aux étudiants, la Faculté des sciences sociales invite les étudiants et les enseignants à consulter le répertoire des ressources pour améliorer la qualité de la langue dans les cours de sciences humaines. Ce répertoire se trouve dans le portail du Réseau Fernand Dumont à l'adresse suivante : <http://www.rfd.fse.ulaval.ca/>. Le Réseau Fernand-Dumont regroupe des professeurs et chargés de cours de sciences humaines qui cherchent à améliorer les compétences langagières de leurs étudiants dans les différentes tâches de lecture et d'écriture propres à leur discipline.

Matériel didactique

Recours aux outils d'intelligence artificielle

Le recours à des outils d'intelligence artificielle dans la rédaction des travaux écrits n'est pas permise. Le cours vise à développer les capacités d'analyse et de synthèse des étudiant de même que leurs compétences en matière de rédaction stratégique. Le recours à un outil d'intelligence artificielle dans la rédaction des travaux écrits s'apparente à du plagiat et rend impossible l'évaluation du développement de ces capacités et compétences.

Cette directive concerne la rédaction et non l'aide à la recherche.

La détection de texte rédigé par intelligence artificielle ou l'emprunt de texte sans citation sera sanctionné.

Afin de favoriser la qualité du Français des traxaux écrits, un logiciel correcteur de grammaire et d'orthographe est toutefois autorisé.

Spécifications technologiques

Afin d'accéder sans difficulté au contenu de votre cours sur monPortail, vous devez vous référer aux informations ci-dessous.

Liste des navigateurs supportés :

- [Google Chrome](#)
- [Mozilla Firefox](#)
- Safari
- Internet Explorer 11 et plus
- [Opera](#)

Appareils mobiles

Il est important de préciser que l'utilisation des périphériques mobiles n'est pas officiellement supportée pour les sites de cours. La consultation des contenus est fonctionnelle pour la plupart des appareils sous Android et iOS, mais il existe certaines limites :

- les appareils mobiles sous Windows RT, BlackBerry et les iPhone 4 et 4S ne sont pas supportés;
- le contenu Flash n'est pas supporté, ce qui empêche la consultation des blocs de contenu audio-vidéo, de contenu Flash et de certaines présentations multimédias;
- la fonctionnalité de glisser-déposer n'est pas supportée, ce qui empêche la réalisation de certains questionnaires.

Team Viewer

TeamViewer est l'application utilisée par le CSTIP pour faire du soutien à distance. En exécutant cette application, vous permettez à un agent de soutien informatique de se connecter à votre poste pour vous aider.

- [Accédez à TeamViewer pour Windows](#)
- [Accédez à TeamViewer pour Mac](#)

Bibliographie et annexes

Bibliographie

À venir.